

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 17 SEPTEMBRE 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 5 Septembre

La Gazette de la cour vient de publier des dépêches du comte St. Vincent, datées du 16 Août. Cet amiral y fait part de l'expédition tentée par une division de la flotte contre Santa-Cruz dans l'isle de Teneriffe, et du mauvais succès qu'elle a eu. D'après une lettre du contre-amiral Nelson insérée dans les mêmes dépêches, il constate que le débarquement fut effectué par 1000 hommes, y compris les soldats de marine; mais qu'ayant affaire à des forces beaucoup supérieures, ces troupes, malgré toute leur bravoure, durent renoncer à l'entreprise. Voici l'état de la perte: 28 matelots tués et 90 blessés; 16 soldats tués et 15 blessés; 7 officiers tués et 5 blessés, entre autres le contre-amiral Nelson, qui a eu le bras droit emporté.

Voici des détails plus circonstanciés sur cette expédition, extraits d'un journal tenu à bord du vaisseau amiral de la division, *le Thésée*.

Le 25 Juillet, l'escadre jeta l'ancre à quelques milles au Nord de Santa Cruz. A 11 heures, les troupes s'embarquèrent dans les chaloupes & le cutter, & s'avancèrent en six divisions. A minuit & demi, on étoit arrivé à demi-portée du canon de la tête du mole, sans avoir été découvert; mais alors le tocsin sonna & un feu de 40 pièces de canon & de mousqueterie fut dirigé contre nous. Comme la nuit étoit excessivement obscure, il n'y eut que 4 ou 5 chaloupes qui trouvèrent le mole, qui fut emporté d'assaut sur-le-champ, quoique défendu par 500 h. & 6 canons de 24 qu'on encloua. Mais on fit de la citadelle & des maisons du mole un feu de mousqueterie & de mitraille si vif, qu'on ne put avancer, & que presque tous ceux débarqués furent tués ou blessés. Les capitaines Troubridge, Hood, Miller & Waller abordèrent au Sud de la citadelle, & quoique les bateaux eussent été remplis par un ressac & les munitions mouillées, ils poussèrent jusqu'aux batteries de l'ennemi, se formèrent sur une grande place au nombre de 324, s'emparèrent d'un couvent, d'où ils marchèrent contre la citadelle, mais ils jugèrent impossible de la prendre. A la pointe du jour, le capitaine Troubridge apprit de quelques prisonniers qu'il y avoit 800 Espagnols armés,

& 100 françois qui étoient rassemblés à l'entrée de la ville avec 5 pièces de campagne. Alors, vu l'impossibilité d'espérer aucun secours des vaisseaux, il fit dire au gouverneur que si on lui permettoit de se retirer avec les chaloupes qui étoient en état, & qu'on lui en fournit au lieu de celles qui étoient hors de service, l'escadre ne feroit aucun mal à la ville. Le gouverneur demanda au capitaine Hood chargé de la proposition, qu'on se rendit prisonnier de guerre; mais il répondit que si ses offres n'étoient pas acceptées, il mettroit le feu à la ville & attaqueroit les Espagnols à la bayonnette; ce qui déterminâ le gouverneur à consentir aux conditions. Les Anglois se louent beaucoup de la conduite noble & généreuse de ce gouverneur Don J. A. Gutierrez.

Le contre-amiral Nelson qui eut le bras emporté, est arrivé à Portsmouth Vendredi dernier, & est parti pour Bath, où l'on a tout lieu d'espérer qu'il obtiendra une guérison complète.

Les troubles d'Ecosse se sont renouvelés avec plus de violence qu'auparavant. A Selkirch et dans beaucoup d'autres endroits, les jeunes gens se sont assemblés, ont obligé ceux qui tenoient les états des personnes sujettes à la milice, de les leur livrer, et se sont portés à différentes voies de fait. A Tranent, le lord lieutenant s'étoit fait escorter, pour procéder au tirage, de plusieurs détachemens de métayers et de cavalerie. Néanmoins le peuple, et surtout les femmes allèrent jusqu'au point d'attaquer la troupe; après avoir fait pleuvoir sur la cavalerie une grêle de pierres, elles démontèrent quelques dragons. Mais le commandant ayant ordonné à la troupe de faire feu, le peuple fut mis en fuite; la cavalerie qui chargea alors, acheva de le disperser; il y a eu un grand nombre de tués et blessés.

Le duc d'Hamilton n'a pas cru prudent de faire procéder au tirage de la milice du Comté dans ce moment. Les paroisses se sont assemblées pour lui voter des remerciements à ce sujet.

Nos fonds ont éprouvé très peu de changement depuis plusieurs jours. Les consolidés sont de 52 à 53.

De Florence, le 2 Septembre.

Les différens de la République Ligurienne avec notre gouvernement, sont loin d'être terminés. Dernièrement on a fait marcher un corps de dragons vers les frontières de la République, pour défendre une portion de notre territoire qu'elle prétend que nous avons usurpée sur elle. On dit dans ce moment qu'il y a eu une petite affaire entre nos dragons et les Liguriens, dans laquelle il y a eu quelques morts. Cet événement, dont on attend la confirmation, pourroit avoir des suites sérieuses, d'autant que notre gouvernement a donné ordre de faire armer et lever le peuple en masse, si cela devenoit nécessaire. — On écrit de Gênes que les deux Spinola, l'envoyé de Londres et celui de Paris, ont été déclarés émigrés, et leurs biens confisqués. Le même jugement a été rendu contre Etienne Rivarola, envoyé extraordinaire à Paris.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 11 Septembre.

Paris est toujours calme; les affaires reprennent; on se parle avec plus de curiosité que d'inquiétude, et il sembleroit que l'on est à six mois de la révolution qui vient de s'opérer. Cependant la surveillance est toujours très active.

La nouvelle du départ des députés condamnés à la déportation étoit prématurée. Ils ne se sont mis en route que dans la nuit du 9 au 10, escortés par un fort détachement suivi de deux pièces de canon. Le journal *ex-officiel* observe que Barthélemy est du nombre.... Pichegru, dit l'*Ami des Loix*, étoit sombre et rêveur; les collègues le regardoient encore avec beaucoup d'égards. Les prisonniers ont été mis dans trois voitures en forme de cage de fer que le ministre Cochon avoit fait faire pour les Jacobins de Vendôme. Ils ont pris la route d'Orléans. L'on prétend qu'il seroit déportés provisoirement à Belle-Isle en mer.

Le Rédacteur nous fournit aujourd'hui l'article suivant:

„Aussitôt que le Directoire eut fondroyé le royalisme, les anarchistes, ou si l'on veut les jacobins, ont cru que le moment étoit venu de relever l'étendard de leur parti. Déjà un journal, le *Défenseur des principes*, s'écrioit: *vous, vils bourreaux de Grenelle, juges assassins de Vendôme, tremblez, vous êtes voués à la mort, &c.* Mais le Directoire, qui n'aime pas plus les anarchistes que les royalistes, avoit les yeux ouverts

sur les uns comme sur les autres, et le revers du coup de fouet dont il frappa le *Quotidien*, a cinglé M. le défenseur des principes babouviistes. Un mandat d'arrêt a été lancé le 21 fructidor, contre l'auteur et l'imprimeur de ce journal. — Les rêveurs de nouvelles disent que le citoyen Carnot a été tué par ses collègues dans le lieu de leurs séances. Il faut croire qu'un génie inconnu a enlevé le cadavre du défunt; car, perquisitions faites, on n'en a trouvé aucune trace. (Rédacteur.)

Le général Moreau est à Paris. Il avoit fait précéder son arrivée par une Lettre en date du 5 Août, adressée au cit. Barthélemy, et dans laquelle il dénonce Pichegru. Voici cette lettre qui a été lue avant-hier dans les deux conseils.

Citoyen Directeur! „Vous vous rappellerez sûrement qu'à mon dernier voyage à Bâle, je vous instruisis qu'au passage du Rhin nous avions pris un fourgon au général Klinglin, contenant deux ou trois cents lettres de sa correspondance; celles de Vintersbach en faisoient partie, mais étoient les moins importantes. Beaucoup de lettres sont en chiffres, mais nous en avons trouvé: l'on s'occupe à tout déchiffrer, ce qui est très long. Personne n'y porte son vrai nom, de sorte que beaucoup de françois qui correspondent avec Klinglin, Cozadé, Wicklin, d'Enghien & autres, sont difficiles à découvrir. Cependant nous avons de telles indications, que plusieurs sont déjà connus. J'étois décidé à ne donner aucune publicité à cette correspondance, puisque la paix étoit présumable; il n'y avoit plus de dangers pour la République, d'autant que tout cela ne seroit prouvé que contre peu de monde, puisque personne n'est nommé. Mais voyant à la tête des partis qui sont actuellement tant de mal à notre pays, & jouissant, dans une place éminente, de la plus grande confiance, un homme très compromis dans cette correspondance, & destiné à jouer un grand rôle dans le rappel du prétendant qu'elle avoit pour but, j'ai cru devoir vous en instruire, pour que vous ne soyez pas dupe de son feint républicanisme; que vous puissiez faire éclairer ses démarches, & vous opposer aux coups furtifs qu'il peut porter à notre pays, puisque la guerre civile ne peut qu'être le but de ses projets. Je vous avoue, citoyens Directeurs, qu'il m'en coûte infiniment de vous instruire d'une telle trahison, d'autant plus que celui que je vous fais connoître a été mon ami & le seroit sûrement encore, s'il ne m'étoit connu: je veux parler du représentant du peuple Pichegru. Il a été assez prudent pour ne s'en écrire; il ne communiquoit que verbalement avec ceux qui étoient chargés de la correspondance, qui faisoient part de ses projets & recevoient ses réponses. Il y est désigné sous plusieurs noms, entre autres sous celui de *Baptiste*. Un chef de brigade, nommé Bandonville, lui étoit attaché & désigné sous le nom de *Coco*, il étoit un des courriers dont il se servoit, ainsi que les autres correspondans. Vous devez l'avoir vu assez fréquemment à Bâle. Leur grand mouvement devoit s'opérer au commencement de la campagne de l'an 4: on comptoit sur des revers à mon arrivée à l'armée, qui, mécontente d'être battue, devoit redemander son ancien chef, qui, auroit agi d'après les instructions qu'il auroit reçues. Il a dû recevoir 900 louis pour le voyage qu'il fit à Paris à l'époque de sa démission; delà vient naturellement son refus de l'ambassade de Suède. Je soupçonne la famille Lajolais d'être dans cette intrigue. Il n'y a que la grande confiance que j'ai en votre patriotisme & en votre sagesse, qui m'a

déterminé à vous donner cet avis. Les preuves en sont plus claires que le jour, mais je doute qu'elles puissent être judiciaires. Je vous prie, citoyen Directeur, de vouloir bien m'éclairer de vos avis sur une affaire aussi épineuse; vous me connoissez assez pour croire combien a dû me coûter cette confiance; il n'a pas moins fallu que les dangers que court mon pays, pour vous la faire. Ce secret est entre cinq personnes; les généraux Desaix, Reigner, un de mes aides-de-camp & un officier chargé de la partie secrète de l'armée, qui fait continuellement les renseignements que donnent les lettres qu'on déchiffre. Recevez l'assurance de l'estime distinguée & de mon inviolable attachement.

Signé, Moreau.

Le conseil des anciens a procédé le 9, à la nomination du successeur de Carnot. Le nombre des votans étoit de 146. Le cit. François de Neufchâteau a réuni 111 suffrages, et a en conséquence été proclamé directeur. Garat, Augereau, Massena et Guinguené ont eu aussi des voix. Il y a eu deux billets blancs.

Hier, les deux nouveaux directeurs ont été installés avec beaucoup de solennité dans une séance publique du Directoire. Merlin a prononcé un long discours; celui de François de Neufchâteau a été court. Le président y a répondu.

Le cit. Goyer remplace Merlin dans le ministère de la justice, et Guinguené succède à François de Neufchâteau dans celui de l'intérieur. Garat est nommé secrétaire général, à la place de Lagarde. — Treillard et Bonnières, ex-conventionnels, vont remplacer à Lille Letourneur et Maret.

On débite qu'un adjudant du général Berthier est arrivé d'Udine, apportant la nouvelle de la signature de la paix définitive entre l'Autriche et la France. Mantoue sera, dit-on, rendue à l'Empereur, mais à condition qu'il n'y mettra pas de garnison pendant 10 ans. Le Directoire, ajoute-t-on, ne publiera cette nouvelle que le 1er Vendémiaire, pour solemniser dignement la fête de la république, qui, à ce qu'il paroît, sera très brillante. — On assure de plus, que les négociations avec l'Angleterre sont en bon train. Des gens qui se disent bien instruits, prétendent que l'expédition du gén. Hédouville, pour Saint-Domingue, est contre-mandée, d'où ils concluent que la paix avec l'Angleterre s'avance beaucoup.

Un courrier extraordinaire a apporté la nouvelle que deux colonnes de l'armée d'Italie sont arrivées dans les départemens du Midi. L'une sous les ordres du général Joubert, est entrée à Marseille, et le *Journal des Hommes Libres* nous apprend qu'elle y a cerné & fusillé jusqu'au dernier l'armée de Pichegru & de Willot, qui a fait résistance. L'autre colonne, commandée par le général Massena, est arrivée dans la nuit du 4

au 5 à Lyon; mais moins heureuse que celle de Joubert, continue le journaliste, elle n'a point eu le bonheur de trouver, comme lui, les amis de Louis XVIII. en armes, & d'en finir avec eux avec la bayonnette.... Ils n'ont pas présenté la moindre résistance; on les a pris par bandes; ils sont en ce moment au nombre de 1500. Precy a été arrêté chez un vitai-grier à Montbriffon. — La même feuille ajoute qu'Avignon et Carpentras sont en pleine insurrection, mais que Joubert et Massena vont marcher contre ces villes, et balayer successivement le Midi.

On prétend que Doucet et Thibaudéan seront exclus du conseil, soit en donnant eux-mêmes leur démission, soit par une absence autorisée par des passe-ports pour aller en pays étrangers. Doucet est déjà en route pour la Suisse, nous dit Poultier. On dit que Benezech est parti aussi pour la Suisse.

Ces jours derniers, le bureau central étoit encombré d'une foule de gens qui demandoient des passeports. Cependant, à en croire le *Frondeur*, le nombre des émigrés arrêtés depuis le 4 est de plus de 500; ils sont détenus à la prison de la Courtille, jusqu'à ce qu'on les transporte hors du territoire de la République. Hier, les colporteurs croient une liste de ces émigrés; on y trouve les noms suivans: Mrs. de Laigle; M. le duc de Choiseuil, M. Duchy-leau, évêque de Châlons sur Saône, ancien aumonier de la Reine; le prince de Poix; le fils de M. le duc de la Vauguon; prince de Carency; Lamoignon, fils du garde des sceaux; le fils de M. de Bouillé; Duclusel, officier au régiment du Roi; Alexandre Laborde, fils du ci-devant banquier de la cour; le marquis d'Etampes; le comte d'Esquevilly; le comte de Gruel; le vicomte de la Belmays; le marquis de Persan; Danican; le baron de Concy; le chevalier de Courtin; le marquis de Ste. Croix; le comte de Hautfort; le comte du Hautoy; le marquis de Nesle; le marquis de Breteuil; le chevalier de Luffignan; le comte de Montgillard; le général Balenville; le duc de Bouillon; le comte d'Oxford &c. — Cette liste est très vraisemblablement fort inexacte. Le *Gazette nationale* dit que le duc de Brancas-Cerest a été relâché à son premier interrogatoire, qu'on ne lui a pas trouvé assez d'esprit pour être conspirateur, & que depuis quelques jours, nombre de personnes tirent un assez bon parti de leur stupidité... L'on annonce aussi l'arrestation de dix prêtres infermentés, qui a eu lieu hier matin.

Les séances des deux conseils se sont tenues le 9 dans leur ancien local. Celui des 500 a discuté et ajourné le projet tendant à exclure provisoirement les ci-devant nobles des fonctions publiques. — Hier, Villers a fait un rapport sur les finances. Il en résulte que les dépenses de l'an 6 s'éleveront à 616 millions.

De Cologne, le 13 Septembre.

Le général Jacobi-Trigny, commandant les pays conquis d'Entre-Meuse et Rhin, vient d'écrire au commissaire ordonnateur en chef de l'armée ce qui suit:

D'après un arrêté du Directoire exécutif, vous voudrez bien, citoyen, donner des ordres très précis, pour qu'aucun administrateur ou employé de l'armée ne se permette plus

ne portent un habit à collet & parement noirs. Le premier qui osera encore porter cet uniforme sera arrêté comme suspect. Cet habit est prosrit, j'ose croire que c'est suffisant pour le mettre en horreur aux yeux de tout homme sensé. — Signé, Trigny.

C'est par erreur qu'il a été dit que le quartier général de la division Grenier étoit à Muhlheim; il est toujours à Hachenbourg. C'est le général Olivier qui a son quartier à Muhlheim.

Extrait d'une lettre de Coblence, du 14 Septembre.

Enfin la farce est jouée; l'arbre de la liberté a été planté ici, et l'indépendance de la république Cisrhénane proclamée..... Déjà tous les préparatifs avoient été faits hier; on avoit commandé un diner de 30 couverts à l'auberge des Trois Couronnes; du vin et une grande quantité de pain blanc avoient été achetés.

Ce matin, les habitans reçurent des adresses imprimées, dans lesquelles on les invitoit à assister à la cérémonie. Une autre invitation, signée par le professeur Gerhards, comme président, et par le professeur Beaury, comme secrétaire substitut, fut présentée au bourguemestre et au magistrat assemblé. Aussitôt le magistrat fit publier, dans tous les quartiers, à son de caisse, que comme la société dont les nommés Gerhards et Beaury se disoient président et secrétaire, lui étoit absolument inconnue, il ne prendroit aucune part à un acte évidemment illégal et contraire à la constitution; que d'ailleurs il s'en tenoit à l'arrêté du général en chef Hoche, et continueroit l'exercice légitime de ses fonctions; qu'en conséquence, il exhortoit les bourgeois à se tenir tranquilles, afin de ne pas se rendre responsables des suites et des excès qui pourroient se commettre.

À 11 heures, la cérémonie eut lieu: des patrouilles nombreuses à pied et à cheval par-

courroient les rues pour maintenir la tranquillité. Un détachement de 36 dragons et deux compagnies d'infanterie, avec quelques canonniers, précédés d'une musique militaire, formoient l'avant-garde et l'arrière-garde: au milieu marchaient les membres de la société conduisant un sapin sec (l'arbre de la liberté) accompagné de deux drapeaux, dont l'un aux trois couleurs françoises, et l'autre rouge, bleu et verd.

Arrivé à la place d'armes, un arbrisseau verd et les deux drapeaux furent attachés à l'arbre; on joua la Marseilloise et d'autres airs patriotiques. L'arbre fut ensuite élevé et attaché..... (ô funeste présage!) au poteau de la lanterne..... Après cette érection, une douzaine d'individus crièrent *vive la république*; puis le président Gerhards harangua le peuple, ou plutôt quelques curieux que la nouveauté du spectacle avoit attirés. Son discours fut terminé par un second cri de *vive la république*, que les *échos d'alex-tour* répétèrent. Les *sociétaires* se rendirent ensuite aux *trois couronnes*, où ils arborèrent la cocarde *Cisrhénane*, et finirent par se mettre à table; ce qui est toujours le refrain de ces nouveaux républicains.

Il faut rendre justice aux habitans de Coblence: aucun d'eux n'a pris part à cette farce; personne n'a quitté ses occupations ordinaires, et bien loin d'applaudir à ces misérables révolutionnaires, chacun les méprise et les exécère.

Du Thal d'Ehrenbreitstein, le 14 Septembre.

Le 14, le corps de troupes françoises qui se trouve dans nos environs, fut assemblé à Rothenbahn. On lui fit part des événemens arrivés à Paris; et on lut les proclamations du Directoire. Cette lecture fut accueillie par les cris de *vive la République*.

* * Lundi prochain, 18 de ce mois, à 2 heures après-midi, on vendra publiquement, pour argent comptant, Lit. K. No. 175, près la Porte Ste. Catherine, 18 pièces, contenant chacune 170 à 180 chopines véritable vin du Cap, ou de Constantia. Le vin est encore dans les tonneaux dans lesquels il est arrivé du Cap.

* * A vendre, une très jolie Voiture à l'angloise, berline coupée à 2 places, avec extrapontin, bien vernissée, à ressorts & cols de cigne. Cette voiture est toute neuve, & n'a servi que pour faire le voyage ici, du lieu où elle a été faite. Le voyageur qui desire la vendre, ne s'arrête ici que jusqu'au 26 de ce mois. S'adresser rue d'Eschenheim, Lit. D, No. 168, vis-à-vis le palais de la Tour & Taxis.

* * On desireroit savoir des nouvelles de M. Baillet Duguesnois, émigré françois, qui a fait la campagne de 1792 dans le corps des Chevaux-Légers. On prie les personnes qui auroient connoissance de sa demeure actuelle, d'en donner avis à M. André, imprimeur libraire, rue de Mayence à Francfort. On a des choses importantes à lui faire savoir.

* * Domenico Andermani a l'honneur de prévenir le Public qu'il tiendra pendant la foire un dépôt de différentes espèces de Chocolats, tant de santé, qu'à la Vanille, & de Tablettes d'Amandes à la Vanille, à la fleur d'Orange &c. Il loge rue de la Monnoie, No. 209.

* * Memo & Pons, marchands de Soyeriers de Lyon, aux 3 Römers place du marché, ont un assortiment complet, de toffes de soye, dorure, broderie, rubans, Bas pour homme & pour femme, Linans & Baptistes.

* * M. Dabbé Sage est prié de donner de ses nouvelles à son neveu, chez M. Rintzeeger à Francfort.